Cinquante maisons de Lille

leur situation, leurs propriétaires et leurs locataires

à partir du XVIe siècle

XXIX

LA MAISON D'UN NEVEU DE JEAN LE VASSEUR
L'HOTEL DE SAINTE-ALDEGONDE

1. Au début du XVIIe siècle, rue de l'Abbiette, à côté des Bons-Fieux, il y avait une maison que possédait Toussaint des Barbieux. Elle touchait aux remparts et à une maison des héritiers de François Desquiens ; elle était chargée à la Saint-Jean de quatre sols et trois deniers de sous-rente à l'abbaye de Loos.

Toussaint Desbarbieux était un marchand et tondeur de draps, dont le père, originaire de Flers, était venu s'établir à Lille.

Bourgeois de Lille en 1590, Toussaint Desbarbieux acheta en 1609, de Barthélemy Masurel — dont tous les Lillois connaissent la fondation, en 1711, en faveur du Mont-de-Piété — le fief des Prés à Flers, puis ceux de Beuvreucq, de la Vigne, de Salomé près de La Bassée. Il fut échevin de Lille et mourut en 1641.

La pierre tombale de sa famille existait dans le chœur de l'église Saint-Maurice.

ville dans le cortège qui se rendit à Saint-Pierre.

Un héraut d'armes tenait une bannière sur laquelle était représentée la Vierge à la treille au-dessus du panorama de Lille ; l'autre côté était orné des armoiries de Lille, et d'un livre ouvert, figurant le registre de la confrérie, où les magistrats s'étaient fait porter tous ensemble. Au bas, on lisait le chronogramme : B. VIrgInI CanCeLLatae senatVs popVLVsqVe InsVLaM ConseCrabant.

A la messe, au moment de l'offrande, les mayeur et échevins présentèrent le labarum et déposèrent les clefs de la ville sur l'autel.

Un immense lis d'argent, en forme de candélabre portait plus de deux cents cierges, autant qu'il y avait de rues et de places dans la ville.

Cette consécration de la ville à N.-D. de la Treille fait le sujet d'un vitrail de Didron, à la Basilique, dans la Sainte-Chapelle.

Jean Le Vasseur mourut en odeur de sainteté le 19 avril 1644 et fut enterré le 21 dans l'église de la Chartreuse de la Boutillerie.

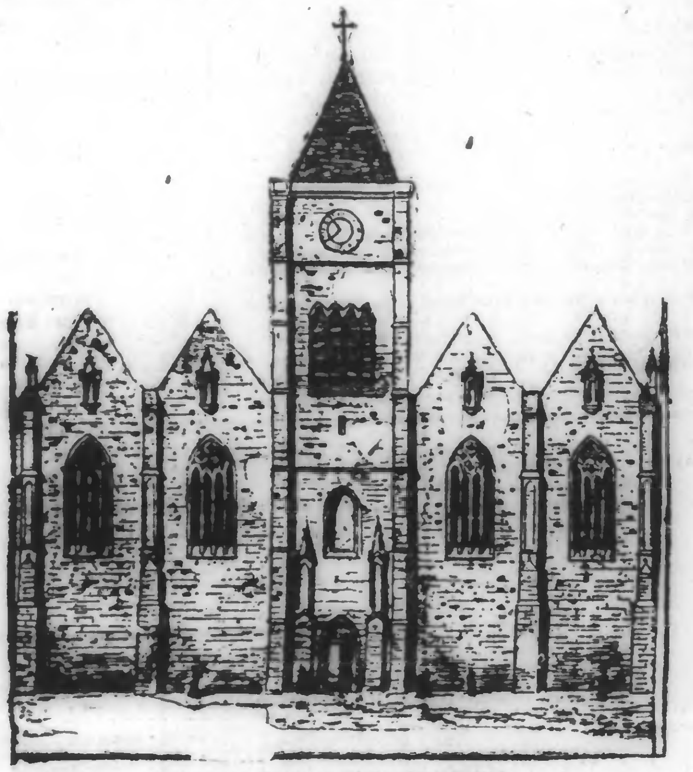

L'ancienne façade de l'église Saint-Maurice

De Marie Lhermitte, qui mourut en 1626, il eut neuf enfants. Un de leur fils, Toussaint, né en 1595, fut anobli en 1628, créé chevalier par Philippe IV, et en mourant légua sa bibliothèque aux Jésuites de Lille.

Leur fille Marie épousa en 1614 Jean de Lannoy, né en 1583, seigneur des Plantis et de la Deusle, capitaine d'une compagnie bourgeoise, garde-orphène, anobli en 1641, décédé en 1644, le 25 décembre. Marie Desbarbieux mourut quelques années après, en 1657.

Jean de Lannoy avait reçu les fiefs des Plantis et de la Deusle de son oncle, l'illustre Jean Le Vasseur.

Jean Le Vasseur, seigneur de Rabodenghes et de la Boutillerie, était né à Lille, paroisse Saint-Etienne. Il fut capitaine d'une compagnie bourgeoise, plusieurs fois échevin, apaiseur, prud'homme, conseiller, voir-juré, rewart et dix fois mayeur.

Il épousa Antoinette Déliot, fille de Guillaume, riche bourgeois de Lille. Ils n'eurent pas d'enfants.

Sa femme étant morte, Jean Le Vasseur passa le reste de sa vie dans la piété.

Il fonda sur la seigneurie de la Boutillerie, à Fleurbaix, qu'il avait héritée de sa sœur, en 1612, un monastère pour vingt-cinq fils de Saint-Bruno.

D'une modestie exemplaire, il ne prenait jamais le titre d'écuyer auquel il avait droit, mais celui de licencié ès-droitz. Il avait gagné l'affection des Lillois par sa douceur, sa prudence et sa vie chrétienne.

A l'occasion d'une grande procession en l'honneur de N.-D. de la Treille, en 1634, le 28 octobre, le magistrat de Lille décida que la ville serait consacrée à la sainte Vierge. Ce fut Jean Le Vasseur, alors mayeur, qui marcha en tête du corps de

En juin 1793, son tombeau fut profané ; son corps, retrouvé intact, fut vénéré pendant dix jours, sans se corrompre, par les habitants du pays. Il fut ensuite transporté à Lille et inhumé au cimetière de Sainte-Catherine, qui se trouvait à l'emplacement de l'ancienne école des filles de la Sagesse, rue Sainte-Catherine.

Le neveu de Jean Le Vasseur posséda donc, à cause de sa femme, la maison de la rue de l'Abbiette.

Au siècle suivant (1700), l'immeuble est toujours dans la famille de Lannoy ; mais il est à cette époque divisé en deux parties dont l'une à front de la rue des Buisses.

D'après les comptes des receveurs, Marie-Thérèse de Lannoy, propriétaire de la maison, la céda à son neveu, Guillaume, qui mourut en 1718, à l'âge de 38 ans.

L'immeuble revint alors à Marie-Thérèse de Lannoy, qui mourut à 82 ans, en 1764.

Cette arrière-petite-fille de Jean de Lannoy avait été baptisée à Saint-Etienne en 1682, et avait épousé, dans la même église, en 1698, Balthazar de Sainte-Aldegonde, écuyer, fils d'Albert, baron de Maingoval et seigneur de Genech, et d'Anne d'Ognies. Il était veuf d'Agnès Le Machon del Sauch. Il mourut en 1706. Ils ont eu de la postérité, aujourd'hui représentée par les comtes de Sainte-Aldegonde-Noircarmes.

La douairière de Sainte-Aldegonde de Genech habitait la maison de la rue de l'Abbiette.

L'immeuble entier est indiqué en 1758 comme situé « derrière Saint-Maurice » et faisant face, l'hôtel de Sainte-Aldegonde de Genech, à la place des Amoureux, dite la rue du Priez, l'autre maison à la rue des Buisses. Les voisins sont M. de Brigode, la maison des frères du tiers-ordre de Saint-François. MM. Delezenne et Vanzeller.

La première femme de M. de Sainte-Aldegonde, Mlle Le Machon, avait reçu de son premier mari Vincent Durez, seigneur de Haut-Port, receveur des Etats de Lille, la régie d'une fondation de 1.200 pains par an aux pauvres. Elle laissa ce soin à sa mort à M. de Sainte-Aldegonde de Genech.

A la famille de Lannoy se rattachent des branches des familles des Wazières, Le Clément de Saint-Marcq, Bridoul de Burgault.

Les deux maisons dont nous parlons, se trouvaient dans l'axe de la rue Faidherbe actuelle, à l'entrée de la place de la Gare. Elles ont disparu au percement de ce quartier.

Voici d'ailleurs qu'elle était, en 1757, la suite des maisons au bout et à droite de la rue de l'Abbiette, en venant de la porte de Fives : la maison des Bons Fils ; fille Scrive, mercière ; Delaforge, filtier ; le sieur du Thelle, médecin ; la comtesse de Sainte-Aldegonde.

LE CABARET DE LA FONTAINE

2. Me Guillaume Bramont, en 1606, tient une maison — à 15 gros de sous-rente — « séant devant le puits derrière l'église Saint-Maurice », et qui tient d'un côté à une maison appartenant à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Saint-Maurice.

La fontaine Saint-Maurice n'existe plus, au XVIIIe siècle.

La maison, après avoir appartenu à Nicolas-Louis Bauduin est possédée alors par Jacques Engelgrave, auquel succède sa veuve en 1721, et à celle-ci M. Jean-Claude Le Barbier, en 1746.

C'est le cabaret de la Fontaine, occupé par le sieur Dathis, marchand filtier.

Malgré nos recherches dans les comptes de capitation, nous n'avons pu retrouver l'emplacement exact de cet immeuble.

Ch. L.

Université catholique

OUVERTURE
DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1912-1913

Mardi matin, à huit heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, a été célébrée **la Messe du Saint-Esprit** pour attirer les bénédictions du Ciel sur les cours de l'Université Catholique.

Une assistance nombreuse et recueillie avait pris place dans l'église. L'autel couvert de feuillages d'or et brillant de mille feux, le chœur entièrement décoré de somptueuses tentures, donnaient à cette imposante cérémonie tout l'éclat qu'elle comportait. MM. les professeurs des différentes facultés occupaient le chœur, MM. les étudiants se tenaient dans la nef centrale à peine suffisante pour les contenir, et bon nombre de bienfaiteurs et amis de notre grande Université Catholique étaient aussi venus porter aux maîtres et élèves le témoignage de leur sympathie et l'appui de leurs prières.

Avant le Saint-Sacrifice, Mgr Margerin, recteur, qui officiait, entonna le « Veni Creator », repris par toute l'assistance dans un superbe élan de confiance et de piété.

A l'Evangile, Mgr le Recteur est monté en chaire et a prononcé une solide et brillante allocution. Rappelant qu'au cours de cette année académique, sera célébré le centenaire de la naissance d'Ozanam, il s'est proposé de faire connaître quelques traits de la vie de ce grand chrétien, de cet étudiant exemplaire et l'a donné comme modèle à ceux qui, aujourd'hui, entraient dans la carrière des études.

A l'issue de l'instruction, M. l'abbé Thamiry, doyen de la faculté de théologie, a lu, au pied de l'autel, l'acte de foi et les articles du serment anti-moderniste, prescrit par le Saint-Siège, que MM. les professeurs ont ensuite renouvelé.

Durant la messe, plusieurs morceaux de choix furent exécutés à l'orgue, alternant avec les chants que reprenait toute l'assistance.

Après la cérémonie religieuse, maîtres et élèves se sont dirigés vers les différentes Facultés où avaient lieu les premiers cours.

318 illettrés au 43e !

C'est presque incroyable, mais cela est. Sur les 1.200 hommes que comprend le 43e d'infanterie, il y a un quart d'illettrés, 318 exactement ! 78 ne connaissent pas l'alphabet.

Des cours seront donnés à tous ces illettrés ; beaucoup d'entre eux, malheureusement, quitteront quand même le régiment sans savoir lire un journal.

LILLE-CINEMA

11-13, Parvis Saint-Maurice

Aujourd'hui, à 4 heures, Matinée ; à 8 h. 1/2, Soirée. Il est impossible de voir spectacle plus parfait que celui qui nous est offert cette semaine au Parvis. « **Siegfried** » **constitue sans contredit le sumnum de l'Art cinématographique**, et la présentation de cette grandiose tragédie, avec les remarquables adaptations musicales qui l'accompagnent est un des plus grands succès que Lille-Cinéma ait jamais enregistrés. Une série absolument remarquable de films pathétiques, documentaires et comiques vient, avec les actualités dans le monde entier, compléter ce programme hors de pair.

Il y aura aujourd'hui encore salle comble au Parvis.

Chronique Sportive

CYCLISME

VELODROME INTERNATIONAL D'HAUTMONT

Résultats du samedi 2 novembre (Course de 3 heures) : 1er, François Faber ; 2e, Thys ; 3e, Ernest Paul.

Cette course assura le triomphe de François Faber qui prit à certains moments 7 tours d'avance sur ses concurrents.

Résultats du dimanche 3 novembre (Course à l'américaine), par équipes : 1re, Vincent d'Husk-Marcelli ; 2e, Thys-Lambot ; 3e, Leviennois-Perilleux ; 4e, Lamon-Mandelaire ; 5e, Faber-Ernest Paul ; 6e, Deloffre-Joret.

ALMANACHS PARUS POUR 1913

Almanach des Familles Chrétiennes
Almanach de l'Apostolat de la Prière
0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 60

Mon Almanach, 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20
0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 60

En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1 rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 5

Dakar, vap. fr. Gouverneur-Ballay, 737, cap. Roubinet, div. Duchateau.

Sydney, vap. ang. Ajana, 4872, cap. Jeane, div. Morel.

Calcutta, vap. ang. City of Madrid, 3135, cap. Snaw, jute, Seligmann.

Australie, vap. ang. Mattatua, 4170, cap. Gilleman, div. Debacker.

SORTIES du 5

Hambourg, vap. ang. Adansi, 1643, cap. Richard, div. Leroy.

Rotterdam, vap. fr. Amiral-L'Hermitte, 86, cap. Jonnequin, div Debacker.

Caen, vap. fr. Ville de Caen, 144, cap. Clouet, div. Duchateau.

Christiania, vap. fr. San Mateo, 759, cap. Berton, div. Duriau.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Félix LEROUX
Veuf de Dame Marie CORMAN

pieusement décédé à **Roubaix**, le 3 novembre 1912, dans sa 67e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi, Service et Funérailles solennels** qui auront lieu le **jeudi 7** dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Martin, à **Roubaix**.

L'assemblée à la maison mortuaire, 68, rue Saint-Antoine. 6-7 n. 7687

MESSES & OBITS

Vous êtes priés d'assister aux **Messes anniversaires** qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Catherine, à **Lille**, le **jeudi 7 novembre 1912**, pendant toute la matinée (la dernière à 11 heures), pour le repos de l'âme de

Madame la Comtesse Aimé HOUZÉ DE L'AULNOIT

pieusement décédée à **Lomme**, le 3 novembre 1909, à l'âge de 79 ans, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise. 7686

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 5 novembre 1912

Avoine jaune. — Courant, 22,20 ; prochain, 22,10 ; janvier-février, 22,15 ; 4 premiers 22,20 ; 4 de mars 22,25. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant, 22,50 ; prochain, 22,40 ; janvier-février, 22,40 ; 4 premiers, 22,45 ; 4 de mars, 22,55. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant, 27,40 ; prochain, 27,30 ; 4 premiers, 27,35 ; 4 de mars, 27,40. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 27,50 ; prochain, 27,40 ; janvier-février, 27,40 ; 4 premiers, 27,45 ; 4 de mars, 27,55. Tendance soutenue.

LILLE, 5 novembre

Sucre. — Roux 88°, 26,25. — Cuite, 1er jet, »»,»». — Pain no 1, 69,»». — Cassé, boîte 5 kil., 68,50.

3/6 fin disponible, 45,75.

BAILLEUL, 5 novembre

Blé, 21 fr. l'hectolitre. — Haricots, 45 à 50 id. — Avoine, 21 fr. les 100 kilos. — Foins, 6 à 7 fr. id. — Pailles, 3 à 4 id.

STEENVOORDE, 4 novembre

Pois, 28 à 30 fr. — Avoine, 10,50 à 11. — Seigle, 16 fr. — Houblon, 90 fr. les 50 kil.

BERGUES, 4 novembre

Blé blanc, 21 fr. 24 l'hect. ; id., roux, 21 fr. 24 ; Haricot vieux, 43 fr. 66 ; Haricots nouveaux, 47 fr. 90 ; Oignons, les 10 kil., 1 fr. ; Fromage vieux le q. m., 90 fr.

Cours des bestiaux. — Bœufs et vaches, 0,90 à 0,95. — Veaux, 1,40 à 1,45. — Veaux gras, 1,30 à 1,25.

PARIS, 4 novembre

Sucres raffinés. — La demande reste assez suivie en disponible ; les cours ne varient pas.

A Paris, on côte en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 67 à 67,50. — En cartons de 1 kilo rangé, 68,50 à 69. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés, 67,50 à 68. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés, 68 à 68,50. — En caisses de 10 kilos rangés, 68,50 à 69. — Raffinés en poudre, s. m., 64,50 à 65.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 39 fr. ; pains, 37 fr.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 62 à 63. — Morceaux irréguliers, 62 à 63. — Petits déchets, 62,50 à 63. — Sucre en poudre, 61,50 à 62. — Semoule (selon finesse), 64 à 64,50. — Glaces, 64 à 65. — Sucres cristallisés extra acquit, 57 à 57,50. — Sucres cristallisés en poudre, 58 à 58,50.

COURTRAI, 4 novembre

Froment blanc, l'hectolitre, 20,50 ; id., roux, 19,50. — Seigle, 18,50. — Avoine, 22. — Huile de colza, les 100 kil., 60 fr. ; id. de lin, 66. — Tourteaux de colza, les 100 kil., 14 fr. ; id. de lin, 23,80. — Cossettes de chicorée, 14.

HOUBLONS

ANVERS, 4 novembre

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost nouvelle récolte : disponible, 95 à 97,50 ; décembre-janvier, 97,50. Tendance soutenue.

PETROLES

ANVERS, 4 novembre

Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 23,50 · novembre, 23,75 ; 4 premiers 24,25. Tendance soutenue.

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
Paris, 30 octobre........ (pour comparaison)	le kilo Normandie.. 2,40 3,80 Bretagne..... 2,10 3,»» Touraine..... 2,40 3,»» Nord et Est. 2,10 276	le mille Normde Picardle extra 150 156 150 158 choix 120 140 120 140 ordres — — 86 110	les 100 kilos Paris....... 11,»» 12,»» Holl. com. 12,»» »»,»» Jaune com. 8,»» 9,»» Sauc. roug. 9,»» 11,»»
Lille, 30 octobre	3,40 à 3,80 le kilo	19,»» à »,»» le cent	9,»» à »,»» les 100 k.
Aire, 31 octob.	2,60 à 3,10 le kilo	4,20 à 4,75 le quart	6,50 à 7,50 les 100 k.
Armentières, 28 octob	3,50 à »,»» le kilo	1.,»» à »»,»» le cent	9,»» à »,»» les 100 k.
Arnèke 22 octob.	3,»» à 3,20 le kilo	3,80 à 4,»» le quart	
Avesnes, 31 octob.	1,50 à 1,60 la livre	4,50 à »,»» le quart	
Bailleul, 5 novembre	1,50 à 1,75 la livre	5,»» à 5,50 le quart.	6,50 à 7,50 les 100 kil.
Bergues, 4 novembre	3,20 à »,»» le kilo	4 50 à »,»» le quart.	7,»» à 12,»» les 100 kil
Tourcoing, 29 octob.	2,60 à 3,»» le kilo	4,30 à 4,50 le quart	10,»» à 1.,»» les 100 k.
Cambrai, 2 nov.	1,50 à 1,60 la livre	5,20 à »,»» le quart	10,»» à 12,»» les 100 k.
Cassel, 31 octob.	1,40 à 1,60 la livre	4,40 à 4,60 le quart	
Courtrai, 4 novembre	3,10 à 3,25 le kilo	4,25 à »,»» le quart.	4,50 à »,»» les 100 kil
Cysoing, 29 octob.	1,50 à »,»» la livre	4,75 à »,»» le quart	6,»» à »,»» les 100 k.
Douai, 5 novembre	2,80 à 3,30 le kilo	4,30 à 5,20 le quart	0,10 à 0,15 le kilo
Estaires, 31 octob.	1,50 à 1,60 la livre	4,75 à 5,10 le quart	5,»» à 8,»» les 100 k.
Etrœungt, 31 oct.	1,40 à »,»» la livre	4,»» à 4,25 le quart	
Fourmies 26 octob.	1,50 à 1,60 la livre	0,25 à »,»» les deux	
Haubourdin, 25 octob	1,85 à »,»» la livre	2,00 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 4 novem	1,50 à 1,60 la livre	4,50 à 5,20 le quart	5,50 à 7,»» les 100 k
Hondschoote, 25 oct.	1,65 à 1,75 la livre	3,90 à 4,20 le quart	7,»» à 8,»» les 100 k.
La Bassée, 31 oct.	1,50 à 1,70 la livre	5,50 à »,»» le quart	8,»» à 9,»» les 100 k.
Landrecies, 26 octobr	1,40 à 1,55 la livre	4,25 à »,»» le quart.	
Le Quesnoy, 31 oct.	1,60 à 1,70 la livre	5,20 à »,»» le quart	
Merville, 30 octob.	1,60 à »,»» la livre	4,80 à »,»» le quart	5,»» à 8,»» les 100 k.
Ors, 29 octobre	1,30 à 1,40 la livre	4,»» à 4,25 le quart.	
St Amand, 2 nov.	1,50 à 1,60 la livre	4,50 à »,»» le quart	
Seclin, 28 octob.	1,50 1,65 la livre	5,20 à »,»» le quart	7,»» à »,»» les 100 k.
Solesmes, 2 nov.	1,80 à »,»» la livre	3,90 à »,»» le quart	
Somain, 31 octob.	1,50 à 1,60 la livre	0,20 à »,»» la pièce	
Steenvoorde, 2 novem	1,40 à 1,50 la livre	4,50 à »,»» le quart	
Valenciennes, 2 nov.	1,70 à »,»» la livre	5 20 à »,»» le quart	
Wasquehal, 18 oct.	1,90 à »,»» la livre	2,10 à »,»» le 1/2-q.	

BOURSE DE LILLE

DU 5 NOVEMBRE 1912

CHARBONNAGES

	C. jour	C. préc.	Offre	Demande
Albi	— —	381 —	— —	— —
Albi (fond)	— —	290 —	— —	— —
Aniche	2985 —	3000 —	3000 —	2975 —
Anzin	8475 —	8510 —	8500 —	8450 —
Bully-Grenay	6419 —	6429 —	6425 —	6410 —
— 1/50e	131 —	132 —	131 50	130 —
Blanzy	— —	760 —	— —	— —
Bruay ent.	1616 —	1615 —	1620 —	1610 —
Bruay 10e	162 25	162 50	162 50	162 —
Carvin ent.	— —	4500 —	— —	— —
Carvin 5e	905 —	908 —	910 —	900 —
La Clarence	265 50	268 —	266 —	261 —
Courrières	5150 —	5194 —	5160 —	5130 —
Crespin t. v.	84 —	85 —	84 50	83 —
Douchy	1010 —	1010 —	1014 —	1005 —
Dourges 100e	471 —	470 —	473 —	470 —
Drocourt	— —	7499 —	— —	— —
Drocourt, 10e	760 —	745 —	765 —	755 —
Escarpelle	852 —	850 —	856 —	850 —
Ferfay	369 —	370 50	370 50	366 50
Flines-Rach.	— —	71 50	— —	— —
Lens ent. p.	1619 —	1615 —	1625 —	1615 —
Lens 10e	161 75	162 75	162 —	161 —
Liévin	4795 —	4825 —	4800 —	4785 —
Liévin 30e	160 —	160 50	161 —	159 50
Ligny-l-Aire	698 —	695 —	700 —	694 —
Marles 30 %	3320 —	3311 —	3330 —	3312 —
Marles 70 %	5200 —	5190 —	5215 —	5196 —
Marles 20e	262 —	263 75	262 50	261 50
Meurchin 5e	2380 —	2400 —	2390 —	2370 —
Nord d'Alais	— —	75 —	— —	— —
Ostricourt	2898 —	2875 —	2905 —	2890 —
Thivencelles	2115 —	2075 —	2125 —	2110 —
Vendin-l-B.	105 —	99 —	— —	— —
Vicoigne a.	1855 —	1840 —	1860 —	1850 —
Vicoigne 10e	186 —	188 —	186 50	185 —

BANQUES (Actions)

	C. jour	C. préc.
Crédit du Nord	795 —	795 —
Verley-Decroix	— —	1320 —
H. Devilder et Cie	— —	586 —

VALEURS DIVERSES

	C. jour	C. préc.
Gaz de Wazemmes	— —	750 —
E. Rousseau et Cie	— —	515 —
St-Sauve-Arras (15 janv. 12)	— —	340 —
Biache-S-Vaast (15 juill. 12)	— —	4105 —
Margarine-Béth. (1 oct. 12)	— —	181 50
Denain-Anzin (1er oct. 12)	2565 —	2565 —
Fives-Lille	1145 —	1150 —
La Lucette	278 —	278 —
Senelle-Maub. (30 juin 12)	1375 —	1375 —
Lille et Bonnières, p.	— —	609 —
Etablissem. St-Amand	— —	860 —
Tramways Electr. de Lille	— —	565 —
Chantiers de France	— —	680 —
Etablissements Wibaux	— —	150 —
Laiteries Nord de la France	— —	365 —
Delespaul-Havez	— —	112 —

OBLIGATIONS. — Aniche 1906, 484. — Béthune 1912, 488. — Dourges, 462. — Escarpelle 1904, 451. — Marles 1906, 475.

Coupons annoncés

15 novembre. — Béthune (Bully-Grenay) (part), c. no 97, brut, 85 ; 50e de part, c. no 97, brut, 1,70.

Coupons détachés

15 octobre. — Gaz de Wazemmes, coup. no 21, brut 22 ; net nom., 20,72 ; port., 18,87.

1er novembre. — Margarinerie de Béthune, c. no 16, brut 8 ; net nom., 7,68 ; port., 7,01.

2 novembre. — Société Anonyme d'Imprimerie et Editions Catholiques du Nord, coupon no 2, net 5 francs.

Petite Bourse du 5 au comptant

VALEURS	PRÉC	CLOT.	VALEURS	PRÉC	CLOT.
3 o/o	[illegible]	[illegible]	Ville de Paris		
Indo-Ch 3 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch 3 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chine 5 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 4 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 5 o/o 1906	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier Com. [illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque de Fr.	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Créd. Foncier	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Cr. Lyonnais	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Banq de Paris	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Société Gén.	[illegible]	[illegible]	Fonts [illegible]	[illegible]	[illegible]
Est	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]	Obligations		
Ouest	[illegible]	[illegible]	Nord 3 o/o	[illegible]	[illegible]
P.-L.-M.	[illegible]	[illegible]	Est 3 o/o	[illegible]	[illegible]
Ville de Paris			Orl. 3 o/o	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ouest 3 o/o	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

Du 5 novembre 1912	Préc. clôt.	Ouvert.
Consolidés	73 15/16	73 15/16
Extérieure	89 »/»	89 »/»
Turc unifié	81 »/»	81 »/»
Banque Ottomane	15 1/2	15 1/2
Rio Tinto	72 3/8	72 1/2
Consolidés Gold	3 9/16	3 9/16
East Rand	2 23/32	2 23/32
Rand Mines	6 1/4	6 7/32
Chartered	25/10 1/2	25/9 »/»
Rob. Gold.	3 1/2	3 1/2
Change sur Paris	25.48 3/4	25.48 »/»
Escompte Banque.	5 »/»	5 »/»
Prêt à court terme	3 1/2	3 »/»

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(BANQUE) 40, r. de la Gare, ROUBAIX
1, pl. de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts.
0277

LE MEILLEUR CAFÉ *est le CAFÉ FIN* **WATERLOT-LAMBELIN** *de la Maison*
Au Café Fin, 33, rue Nationale, 33, Lille
René CARTON, successeur 078

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS
MALADIES NERVEUSES, etc.
CURES de Repos et de Convalescence.
INSTITUT HYDROTHERAPIQUE ET DIETETIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique).
0253

COMPAREZ
L'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants
AVEC TOUS LES APERITIFS
connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER C'EST L'ADOPTER
Demandez « UN TRILLES »
et exigez l'étiquette sur la bouteille
0232

FEUILLETON No 14

Sur les têtes blondes

VI

La barrière

La porte close sur elle — Anne frémissait d'angoisse. Il lui faudrait revoir Jean et se défendre contre cet amour ! Une telle épreuve excédait les forces humaines !...

Comment l'éviter ?... Partir ?... mais où trouver un autre refuge ?... Comment y vivre avec le désespoir de ce renoncement nouveau ?... Lui faudrait-il donc faire cette autre douloureuse confession à l'abbé Le Calvez, recourir encore à lui pour la protéger cette fois contre elle-même ?... L'excuserait-il d'avoir eu si peu de force d'âme qu'elle n'eût su décourager Jean dès les premiers indices de sa passion ... Elle se l'avouait, elle avait été sans force pour repousser un amour qu'elle partageait, bien qu'elle le sût sans issue. Oui ! elle avait été lâche et ne pouvait s'en repentir ! Il lui aurait été trop affreux d'écarter froidement Jean, de le blesser dans cet amour dont elle restait fière quoique bannie...

N'importe ! Seul le recteur de Pleumeur pouvait la sortir de l'impasse au fond de laquelle elle était acculée. Dès le lendemain, elle irait se remettre dans les mains de celui qui, aux heures terribles, s'était déjà montré l'ami et le père spirituel. Lui seul était le confident de son accablant passé, il le serait aussi de son angoisse présente. Elle s'abandonnerait à sa volonté, car elle n'avait plus l'énergie de vouloir. Son suprême effort n'allait pas au-delà de l'holocauste de sa personne. Elle renoncerait à être aimée de Jean mais en lui gardant quand même son amour !

Accablée, elle gisait au creux de son fauteuil, les yeux arides perdus dans les ténèbres. Toute la nuit elle resta ainsi. Elle invoquait la mort comme seule consolatrice. Avec quelle joie elle se fût vue à ses derniers instants ; elle aurait pu alors, appeler Jean près d'elle, lui ouvrir son cœur, mais il lui fallait vivre, et vivre sans lui !..

Vers l'aube, le sommeil s'abattit sur elle et la terrassa, la tête renversée au dossier, les mains pendantes, le corps abandonné.

Au réveil, elle s'effara... Dix heures sonnaient à l'horloge de la salle d'école... Que faisait-elle là quand déjà elle aurait dû gagner Pleumeur et se réfugier auprès de l'abbé Le Calvez. En hâte, elle baigna d'eau sa tête enfiévrée dont la migraine martelait les tempes, répara le désordre de sa mise. Ses jambes flageolaient, rompues de fatigue, mais elle s'ordonna d'être vaillante. Elle allait sortir quand un heurt discret frôla sa porte... Elle ne répondit pas, inquiète. Alors, après un second coup plus fort, le loquet se souleva, et Jean parut.

A la vue du jeune homme, Anne réprima l'élan qui instinctivement allait la jeter à lui... Oh ! qu'il eût fait bon blottir sur ce cœur sa tête douloureuse !... Mais elle recula, tout le corps agité d'un frisson.

Jean venait à elle, il l'atteignit et se courba humblement :

— Pardon ! murmura-t-il, une folie m'a fait vous jeter hier soir le cri de mon cœur ; j'aurais dû auparavant vous demander de m'accorder l'honneur de vous nommer ma femme...

— Oh ! gémit-elle, taisez-vous !... C'est impossible !

— Pourquoi ? réclama l'officier. Vous ne me ferez pas l'injure de croire que je puisse être arrêté par votre absence de fortune ? La mienne est modique, il est vrai, mais est-il nécessaire d'être riche pour s'aimer... A moins que toutefois vous ne m'aimiez pas !

Anne se débattit :

— Non ! non !... Ce n'est pas cela... mais tout nous sépare... Ne m'interrogez pas, je vous le demande en grâce...

— Et moi je vous supplie de m'écouter ; vous n'avez pas le droit de me repousser sans raison, à moins que votre cœur ne se refuse au mien.

— Je ne peux être votre femme, balbutia Anne, croyez-m'en sur parole sans en chercher la cause.

— Vous en aimez un autre ? s'écria Jean au désespoir.

— Non !... je vous le jure !... Je vous défends de croire cela... mais je ne puis vous dire pourquoi je repousse une tendresse dont tant d'autres, plus dignes que moi, seraient si fières... Je ne puis pas... je ne dois pas...

— Ah ! se dépita le jeune homme, si vous m'aimiez, serait-il des obstacles ? Pour vous faire mienne, je saurais les vaincre... Non, vous ne croyez pas en mon amour !... Vous ne savez pas que depuis que je vous ai vue vous habitez ma pensée ; dès l'heure de notre première rencontre j'ai vécu dans votre atmosphère ; l'abbé Le Calvez nous avait dit vos vertus ; les gens du pays m'ont exalté votre bonté, la petite Françoise m'a conquis en me révélant son affection pour vous.

Puis je vous ai vue au grand jour. Déjà votre beauté morale m'avait acquis à vous : en votre présence la céleste expression de vos traits m'a, par les yeux, pris le cœur ; j'ai compris que je vous appartenais corps et âme, que mon chemin avait croisé celui de la femme qui me ferait aimer la vie en s'unissant à moi pour fonder un foyer.

— Taisez-vous ! supplia la jeune fille en joignant les mains dont se tordaient les doigts... Je ne dois pas vous entendre... Oh ! si vous saviez quel mal vous me faites en m'offrant un bonheur défendu !...

— Un bonheur ! s'exalta Jean. Vous l'avez dit !... Vous seriez heureuse d'être mienne ! Alors il n'est rien qui nous sépare !...

Anne l'arrêta :

— Si ! tout est entre nous et vous m'avez mal comprise. Je suis touchée, certes, de l'honneur que vous voulez me faire en m'élevant à vous, et, cependant rien ne prévaudra contre ma résolution. Sachez-le, je ne me marierai jamais, et vous devez en être sûr puisque je refuse l'homme que vous êtes, que j'admire et dont je resterai fière d'avoir été l'élue...

— Mais je ne comprends plus, balbutia l'officier.

— Vous ne devez pas comprendre, mais me croire aveuglément. Ce sera la preuve de cet amour que vous me jurez... Dites-moi adieu, mon ami, sans aigreur, sans arrière-pensée, car je vous affirme devant Dieu que, dans mon âme, vous n'avez point de rival en ce monde ; dites-moi adieu comme un frère à sa sœur sur qui va se fermer le cloître, et soyez certain que votre nom sera toujours vivant dans ma pensée.

— Mais c'est de la folie, se révolta le jeune homme, je ne puis ainsi renoncer à vous ; je veux connaître les scrupules chimériques qui vous prennent à moi... je veux...

— N'achevez pas ! interrompit Anne, ne voyez-vous pas que vous me torturez !... Si vous m'aimez vraiment, épargnez-moi !

Elle avait gagné la porte et l'ouvrait toute grande.

L'officier hésita, puis désespérément il se soumit à la supplication que lui adressaient les yeux douloureux de la jeune fille. Quand il fut sur le seuil, Anne lui tendit la main.

— Adieu, Jean !

Ces mots tombèrent comme la terre sur un cercueil, puis la porte se referma. Seule, Anne s'abattit sur les genoux, le front dans les mains...

Soudain, elle se releva... Plus que jamais il lui fallait disparaître... L'Angelus sonnait la prière de midi. L'heure lui serait bientôt propice pour traverser le village à l'abri des curiosités qu'auraient éveillées les ravages de ses traits, car chacun serait alors assis à la table familiale. Elle tenta de récupérer des forces en prenant quelque nourriture : mais la première bouchée l'étouffa. Elle but longuement sans rafraîchir sa bouche aride, ferma sa demeure et se mit en route.

[illegible] bourg. Elle se hâta dans la rue et respira un peu une fois les maisons dépassées. La descente jusqu'au pont puis le sol plat de l'isthme facilitèrent sa marche, mais, dès Pen-Vern, la montée commençait : les jambes rompues, la poitrine oppressée, Anne grimpa péniblement la côte ardue que domine le menhir de Saint-Duzec et dut faire halte au sommet, contre cette pierre druidique que les générations conquises à la foi chrétienne ont surmontée d'une croix.

Les yeux d'Anne montèrent vers elle et son âme débordante d'amertume répandit sa misère aux pieds du Dieu d'infinie miséricorde, qui avait voulu souffrir pour être plus accessible aux peines des hommes.

Toutefois la blessure était trop saignante pour qu'Anne sentît descendre sur elle le baume ; sa plainte vers Dieu lui rendit pourtant quelque énergie pour reprendre son chemin du calvaire. Moins affaissée elle continua sa route vers Pleumeur.

(A Suivre) GEORGES DE LYS

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 11-26 [illegible]

Le gérant : Ch. VERIN
[illegible] d'Angleterre, LILLE